

Masters et vétérans en 2021

Le comité Directeur a décidé de replacer les pêcheurs forfaits en 2020, dans leurs zones où ils se trouvaient avant la covid 19.

Pratiquement tous les pêcheurs sont positionnés pour 2021.

Cette situation est visible sur le site : listing 2021

Le 1^{er} avril 2021 une mise à jour sera faite et les pêcheurs qui n'auront pas renouvelé leur licence, quelle qu'en soit la raison, seront enlevés des listings.

Régional Masters et Vétérans :

- il sera disputé **pour le 20 juin 2021 (27 juin) dernier délai**
- Inscription auprès de vos CR le plus rapidement possibles
- Réserve aux nouveaux Masters 2021 nés en 1965, et tous les pêcheurs qui ne sont pas qualifiés pour les 3^{ème} – 2^{ème} et 1^{ère} division.
- Pêcheurs licenciés en 2021
- **Les pêcheurs non licenciés en 2020**, sont retirés des listes et ne conservent pas leur qualification, d'où une remise à zéro.
- Veuillez noter que les pêcheurs nés en 1955 sont vétérans en 2021.

Je demande aux CR de me faire parvenir le plus rapidement possible les nombres des participants aux CR ainsi que les dates des épreuves.

3^{ème} division : Elles devront être disputées au plus tard le **14 juillet**.

Merci pour les pêcheurs qui vont réserver pour les 2^{ème} divisions.

Nous ferons un bilan à la fin de la saison car en fonction des incidences de la pandémie nous serons peut-être amenés à remettre à plat notre projet d'organisation pour les prochaines années.

A l'attention de CR et des CD : me signaler sans attendre les pêcheurs concernés ne reprenant pas de licences.

- me signaler les pêcheurs déjà en D3 changeant de région.